



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu.

Nîmes, le 27 décembre 2015

Depuis plus de 3 ans notre organisation syndicale agit pour dénoncer les agressions à l'encontre des sapeurs-pompiers tous statuts confondus : volontaires, professionnels et militaires.

Malgré plusieurs demandes d'audience au plus au niveau de l'Etat avec des remises en main propre de courriers d'alertes, nous n'avons eu aucune oreille attentive.

Nous avons créé une page Facebook inventoriant **toutes** les agressions et les réactions :
<https://www.facebook.com/spp.nbi.zus/>

Suite aux derniers événements survenus en Corse nous souhaitons en premier lieu affirmer notre soutien inconditionnel à l'ensemble de nos collègues sapeurs pompiers victimes ainsi qu'aux autres intervenants.

Même si ces violences prennent une tournure inédite avec la population descendue dans la rue pour « venger » les sapeurs-pompiers et policier pris pour cibles, notre organisation, profondément républicaine et respectueuse de l'état de droit, ne peut cautionner les représailles violentes et stigmatisantes.

Les véritables responsables se trouvent plutôt du côté des bureaux des ministères :

- Ceux qui laissent nos effectifs dans les casernes diminuer dangereusement ;
- Ceux qui n'entendent pas nos nombreux cris d'alertes ;
- Ceux qui parlent d'incivilités lorsque des armes à feu et armes blanches sont utilisées ;
- Ceux qui devant les différentes juridictions classent sans suite les plaintes et minorent ainsi ces agressions ;
- Ceux qui attribuent des bonifications salariales aux professions œuvrant dans les Zone Urbaines sensible mais omettent notre profession (NBI 2006-780)...

Si un drame se produit, nul ne pourra dire qu'il n'était pas au courant.

Notre devoir, en tant qu'organisation syndicale responsable est d'alerter la population et surtout de mettre le gouvernement et les différentes autorités locales devant leurs responsabilités.

Nous sollicitons donc pour la énième fois un entretien avec le ministre de l'intérieur et de la justice.

Contact presse :

Patrice Cartagena 07 82 54 51 99